

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

NUMÉRO SPÉCIAL

**MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES
SITES D'INDRE-ET-LOIRE**

13 AOÛT 2012

**DIRECTION DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES ET DE L'AMENAGEMENT**

BUREAU DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Arrêté portant modification des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire (N° 86-12)

LE PREFET D'INDRE-ET-LOIRE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,
VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles R341-16 et suivants ;
VU le Code de l'Urbanisme ;
VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
VU le Code du Patrimoine ;
VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2007 modifié le 17 mars 2010 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;
VU l'arrêté préfectoral du 5 mars 2012 portant renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et abrogeant l'arrêté préfectoral du 20 mai 2011 ;
VU la lettre en date du 9 mars 2012 du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) – Touraine Val de Loire proposant la candidature, au sein de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, de M. Sylvain COURANT, en remplacement de M. Johan CLAUS, démissionnaire ;
VU le message électronique en date du 7 février 2012 de Mme Florence LEFEUVRE qui accepte de remplacer Mme Christiane HERBERT, démissionnaire, au sein de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites ;
VU la délibération du Conseil Général d'Indre-et-Loire en date du 13 juillet 2012 relative à l'élection du président ;
CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser la composition de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites d'Indre-et-Loire, dans ses formations dites « de la nature », « des sites et paysages », « de la publicité », « des Carrières » et « de la faune sauvage captive » ;
SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

Arrête

Article 1^{er} – L'arrêté portant renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 5 mars 2012 est abrogé.

Article 2 – La commission départementale de la nature, des paysages et des sites est composée ainsi qu'il suit :

I - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PIVOT

- Collège des représentants de l'Etat

- Deux représentants de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Centre

- Deux représentants de la Direction Départementale des Territoires,

- Un représentant de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre

- Un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre

- Un représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations

- Collège des représentants des collectivités territoriales et le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale

Le Président du Conseil Général ou son représentant

Conseillers Généraux

Titulaires : - M. Bernard MARIOTTE, Conseiller Général du canton de Vouvray,

- M. Christophe BOULANGER, Conseiller Général du canton de Tours-Est

Suppléants : - Mme Martine CHAIGNEAU, Conseillère Générale du canton de Château-la-Vallière,

- M. Eric LOIZON, Conseiller Général du Canton d'Azay-Le-Rideau,

Maires

Titulaires : - M. Bernard de BAUDREUIL, Maire de Braye-sur-Maulne,

- M. Bernard COURCOUL, Maire de Chambon,

Suppléants : - M. Alain CHARTIER, Maire d'Yzeures-sur-Creuse,

- M. Paul Le METAYER, Maire de Savigné-sur-Lathan

Etablissements publics de coopération intercommunale

Titulaire : - M. Jean-Gérard PAUMIER, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Tour(s) Plus,

Suppléant : - M. Hubert De La CRUZ, Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau

□ - Collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles

Personnalités qualifiées en matières de protection des sites, du cadre de vie ou de sciences de la nature

Titulaires :

- M. Vincent LECUREUIL, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – Touraine Val de Loire,
- Mme Myriam LAIDET, de la Mission Val de Loire
- M. Alban MORIN de FINFE, de l'Association Vieilles Maisons Françaises,
- M. Eric DUTHOO, de la Ligue Urbaine et Rurale

Suppléants :

- M. Sylvain COURANT, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- M. Daniel VAUCAMP de l'Association des Vieilles Maisons Françaises

Scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive

Titulaires :

- M. Lionel COISNON, Docteur Vétérinaire,
- M. Franck DERRE de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,

Suppléants :

- M. Serge LAURAS, Docteur-Vétérinaire,
- M. Gilbert FLABEAU, responsable des parcs et jardins de la Ville de Tours,

Représentants d'associations agréées de protection de l'environnement

Titulaires :

- Mme Anne TINCHANT , de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Dominique BOUTIN, de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Josselin de LESPINAY, de l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières (ANPER – TOS)
- M. Michel DURAND, de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. Philippe SIMOND, de la Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT),
- M. André VRIGNON, de l'Association pour la Santé, la Protection et l'Information sur l'Environnement (ASPIE)

Suppléants :

- M. Jean-Michel BOUILLET, de l'Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle (AQUAVIT)
- Mme Laurence MORIN, de l'Association pour la Santé, la Protection et l'Information sur l'Environnement (ASPIE)
- Mme Annie GOLEO, de l'Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle (AQUAVIT)

Représentants des organisations professionnelles agricoles ou sylvicoles

Titulaires :

- M. Jacques NAULET, membre élu de la Chambre d'Agriculture,
- M. Michel CHARTIER, membre élu de la chambre d'Agriculture

Suppléants :

- Mme Frédérique ALEXANDRE, membre élue de la Chambre d'Agriculture,
- Mme Claudette HUET, membre élue de la Chambre d'Agriculture

□ - Collège de personnes compétentes dans les domaines concernés par chaque formation spécialisée

FORMATION SPÉCIALISÉE DITE « DE LA NATURE »

Personnes compétentes en matière de protection de la flore et de la faune sauvage ainsi que des milieux naturels

Titulaires :- M. Eric DUCROT-NOEL, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,

- M. François JOUBERT, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- M. François BOTTE, du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre
- M. Xavier DU FONTENIOUX, du Centre Régional de la Propriété Forestière

Suppléants :

- M. Bruno LESAGE, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- M. Nicolas LE NORMAND, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- Mme Cécile OTTO-BRUC, du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre
- M. Stanislas DE CHAUDENAY, du Centre Régional de la Propriété Forestière

FORMATION DITE « DES SITES ET DES PAYSAGES »

Personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement

Titulaires :

- M. Jean-Pierre DECHELLE de la Fondation du Patrimoine
- M. Alain HUET, Architecte Urbaniste - Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours,
- M. Vincent POPELIER, Paysagiste - D.P.L.G.
- M. Jean-Louis YENGUE, Maître de conférences, spécialiste des questions d'environnement et de paysage
- M. Myriam LAIDET, de la Mission Val de Loire

Suppléants :

- M. Patrice MELE, Professeur des Universités, spécialiste du patrimoine
- Mme Céline TANGUAY de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de TOURS
- *Non désigné,*
- Mme Sophie CLERC du cabinet d'études URBAN'ISM
- M. Mathieu JULIEN, Architecte du Patrimoine

FORMATION DITE « DE LA PUBLICITÉ »

Le maire de la commune intéressée par le projet inscrit à l'ordre du jour ou le président du groupe de travail intercommunal intéressé, siégeant avec voix délibérative.

Professionnels représentant les entreprises de publicité et de fabricants d'enseignes

Titulaires :

- M. Laurent VAUDOYER, de la Société AVENIR
- M. Christophe HARMEY, de la Société CBS OUTDOOR,
- M. Fabrice BREDEL de la société CLEAR CHANNEL Outdoor
- M. Thierry BERLANDA, de la société INSERT

Suppléants :

- M. Yvon GUINET, de la Société AVENIR
- M. Patrick CARBONELL de la société CBS Outdoor
- M. Guy ROUET de la Société CLEAR CHANNEL Outdoor,
- M. Franck FORMÉ, de la société INSERT

FORMATION DITE « DES CARRIÈRES »

Le maire de la commune sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, voix délibérative.

Représentants des exploitants de carrières et des utilisateurs de matériaux et de carrières

Titulaires :

- M. Marco CANCEDDA, de la S.E.E. RAGONNEAU,
- M. Eric LIGLET, de la LIGERIENNE GRANULATS S.A.,
- M. Jean-Marc VAUTRAVERS, Président d'EUROVIA Centre Loire,

Suppléants :

- M. Pascal CORBRAT, de la Société SOGRACO
- M. Christian PLOUX, de la société SABLIERES PLOUX FRERES,
- M. André MEULOT, Président du Syndicat des Travaux Publics d'Indre-et-Loire,

FORMATION DITE « DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE »

Responsables d'établissements pratiquant l'élevage, la location, la vente ou la présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques

Titulaires :

- M. Christophe ENTERS,
- M. Alain COLLOT,
- M. Paul LEFRANC,
- M. Jérôme MONTHARU,

Suppléants :

- M. Stéphane GUILLEMEAU,
- Mme Florence LEFEUVRE,
- M. Raymond PECQUEUR,
- M. Thierry AUTRET

II - LES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES, COMPOSÉES À PART ÉGALES DE MEMBRES DE CHACUN DES QUATRE COLLÈGES, SONT RÉPARTIS AINSI QU'IL SUIIT :

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Unité territoriale de Tours</p>	<p><i>Le Président</i></p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① <i>Collège des représentants des services de l'Etat</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale de la protection des Populations (DDPP)</p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u> Conseillers Généraux</p> <p>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire) - Mme Martine CHAIGNEAU (suppléante)</p> <p>- M. Christophe BOULANGER (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) - M. Alain CHARTIER (suppléant)</p> <p>- M. Bernard COURCOUL (titulaire) - M. Paul Le METAYER (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u> Conseillers Généraux</p> <p>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire) - Mme Martine CHAIGNEAU (suppléante)</p> <p>- M. Christophe BOULANGER (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) - M. Alain CHARTIER (suppléant) - M. Bernard COURCOUL (titulaire) - M. Paul Le METAYER (suppléant)</p> <p><u>Etablissement public de coopération Intercommunal</u></p> <p>- M. Jean-Gérard PAUMIER (titulaire) - M. Hubert De La CRUZ (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u> Conseillers Généraux</p> <p>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire) - Mme Martine CHAIGNEAU (suppléante)</p> <p>- M. Christophe BOULANGER (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) - M. Alain CHARTIER (suppléant)</p> <p>- M. Bernard COURCOUL (titulaire) - M. Paul Le METAYER (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u> - Le Président du Conseil Général ou son représentant</p> <p><u>Conseillers Généraux</u></p> <p>- M. Bernard MARIOTTE conseiller général du canton de Vouvray (titulaire)</p> <p>- Mme Martine CHAIGNEAU, conseillère générale du canton de Château la Vallière (suppléante)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard COURCOUL (titulaire) - M. Paul Le METAYER (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u> Conseillers Généraux</p> <p>- M. Bernard MARIOTTE (titulaire) - Mme Martine CHAIGNEAU (suppléante)</p> <p>- M. Christophe BOULANGER (titulaire) - M. Eric LOIZON (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Bernard de BAUDREUIL (titulaire) - M. Alain CHARTIER (suppléant)</p> <p>- M. Bernard COURCOUL (titulaire) - M. Paul Le METAYER (suppléant)</p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Sylvain COURANT (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Anne TINCHANT (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Dominique BOUTIN (SEPANT) – <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Myriam LAIDET (Mission Val de loire) – <u>titulaire</u> M. André VRIGNON (ASPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jacques NAULET - <u>titulaire</u> - Mme Frédérique ALEXANDRE <u>suppléante</u> (Chambre d'agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p>- M. Eric DUTHOO (Ligue Urbaine Rurale) – <u>titulaire</u> - M. Jean-Michel BOUILLET (AQUAVIT) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Alban MORIN de FINFE (VMF) - <u>titulaire</u> - M. Daniel VAUCAMP (VMF) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Sylvain COURANT (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jacques NAULET - <u>titulaire</u> - Mme Frédérique ALEXANDRE <u>suppléante</u> (Chambre d'agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. André VRIGNON (ASPIE) - <u>titulaire</u> - Mme Laurence MORIN (ASPIE) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Sylvain COURANT (CPIE) – <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Myriam LAIDET (Mission Val de loire) <u>titulaire</u> - Mme Annie GOLEO (AQUAVIT) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Jacques NAULET - <u>titulaire</u> - Mme Frédérique ALEXANDRE <u>suppléante</u> (Chambre d'agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Jean-Michel BOUILLET (AQUAVIT) <u>suppléant</u></p> <p>- M. Michel DURAND (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Josselin de LESPINAY (ANPER TOS) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Michel CHARTIER - <u>titulaire</u> - Mme Claudette HUET <u>suppléante</u> (Chambre d'Agriculture)</p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Lionel COISNON (vétérinaire) - <u>titulaire</u> - M. Serge LAURAS (vétérinaire) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Franck DERRE (ONCFS) <u>titulaire</u> - M. Gilbert FLABEAU (Parcs et jardins Ville de Tours) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Philippe SIMOND (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Michel DURAND (SEPANT) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) - <u>titulaire</u> - M. Josselin de LESPINAY (ANPER TOS) - <u>suppléant</u></p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u> - M. Eric DUCROT-NOEL (ONCFS) – <u>titulaire</u> - M. Bruno LESAGE (ONCFS) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. François JOUBERT (ONEMA) – <u>titulaire</u> - M. Nicolas LE NORMAND (ONEMA) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. François BOTTE (CPNRC) - <u>titulaire</u> - Mme. Cécile OTTO-BRUC (CPNRC) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Xavier Du FONTENIOUX (CRPF) - <u>titulaire</u> - M. Stanislas De CHAUDENAY (CRPF) - <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u> -M. Jean-Pierre DECHELLE (Fondation du Patrimoine) <u>titulaire</u> - M. Patrice MELE (Professeur des Universités) <u>suppléant</u></p> <p>- M. Alain HUET (architecte urbaniste) – <u>titulaire</u> - Mme Céline TANGUAY (ATU) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Vincent POPELIER (Paysagiste) – <u>titulaire</u> - Non désigné - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jean-Louis YENGUE (Maître de conférences) <u>titulaire</u> - Mme Sophie CLERC (Cabinet URBAN'ISM) <u>suppléante</u></p> <p>-Mme Myriam LAIDET (Mission Val de Loire) - <u>titulaire</u> - M. Mathieu JULIEN (architecte du patrimoine) - <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u> -M. Laurent VAUDOYER (Sté Avenir) – <u>titulaire</u> - M. Yvon GUINET (Sté Avenir) <u>suppléant</u></p> <p>- M. Christophe HARMEY (Sté CBS OUTDOOR) - <u>titulaire</u> - M. Patrick CARBONEL (Sté CBS OUTDOOR) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Fabrice BREDEL (Sté CLEAR CHANNEL Outdoor) <u>titulaire</u> - M. Guy ROUET (Sté CLEAR CHANNEL) -<u>suppléant</u></p> <p>- M. Thierry BERLANDA (Sté INSERT) - <u>titulaire</u> - M. Franck FORME (Sté INSERT) <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u> - M. Marco CANCEDDA (SEE RAGONNEAU) - <u>titulaire</u> - M. Pascal CORBRAT (SOGRACO) – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Eric LIGLET (Ligérienne Granulats) - <u>titulaire</u> - M. Christian PLOUX (Sablières PLOUX frères) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jean-Marc VAUTRAVERS (EUROVIA Centre loire) - <u>titulaire</u> - M. André MEULOT (Syndicat des Travaux Publics37) – <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u> - M. Christophe ENTERS - <u>titulaire</u> - M. Stéphane GUILLEMEAU -<u>suppléant</u></p> <p>- M. Alain COLLOT - <u>titulaire</u> - Mme Florence LEFEUVRE - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Paul LEFRANC - <u>titulaire</u> - M. Raymond PECQUEUR - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jérôme MONTHARU - <u>titulaire</u> - M. Thierry AUTRET - <u>suppléant</u></p>

ARTICLE 3 - La durée de nomination des membres est de trois ans renouvelable à compter du renouvellement complet de ladite commission, soit à compter du 17 mars 2010.

Les nominations, objet du présent arrêté, sont valables jusqu'au 17 mars 2013.

Le membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4 – Les arrêtés préfectoraux précédents, portant nomination des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, restent abrogés.

ARTICLE 5 – M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 10 août 2012

Pour le Préfet et par délégation,

Le Sous-Préfet,

Jean-Pierre TRESSARD

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : 0 821 80 30 37

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs
et consultation RAA:

Site Internet : <http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr>

Adresse postale :

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
37925 TOURS CEDEX 9

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Parution périodique, mensuelle et payante : 3,05 € l'exemplaire, 18,29 € l'abonnement annuel, à régler à M. le régisseur des recettes de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Directeur de la publication : Christian POUGET, secrétaire général de la Préfecture.

Impression : reprographie et imprimerie de la Préfecture

Dépôt légal : 13 août 2012 - N° ISSN 0980-8809.